



REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN DATE DU 25 SEPTEMBRE 2024

RIUNIONE DI U CUNSIGLIU D'AMMINISTRAZIONE DI U 25 DI SITTEMBRE DI U 2024

RAPPORT DE LA PRESIDENTE

RAPORTU DI A PRESIDENTE

Objet : Signature des contrats d'alternance 2024-2025.
Ughjettu : Signatura di i contratti d'alternanza 2024-2025.

L'Agence du Tourisme de la Corse, en partenariat avec le Centre de Formation des Apprentis Universitaires en Région Corse, propose depuis plusieurs années des contrats à durée limitée dans le cadre de l'alternance.

Cette action, initiée depuis 2013, a permis l'accueil de 35 étudiants en contrat d'apprentissage. Ces étudiants ont eu pour mission la réalisation d'enquêtes qualitatives et quantitatives sur l'offre d'hébergement et la taxe de séjour, l'accompagnement des chargés de missions en tourisme d'affaires et /ou en promotion, comme la participation à l'organisation de campagnes extérieures, la préparation de salons, une implication sur des questions de promotion numérique de la destination ainsi que celles relatives au site Web-social média, la gestion de la base de données, sans oublier la participation aux travaux relevant de l'Administration générale.

Trois étudiants recrutés en contrat d'alternance poursuivront leurs contrats en 2024/2025 :

- Deux étudiantes en contrat d'apprentissage dans le cadre d'un master 2 Master Sciences de l'information et de la communication appliquées aux ressources patrimoniales des territoires à l'Università di Corti affectée au sein du pôle développement et de la mission communication ;
- Une étudiante en contrat d'apprentissage dans le cadre d'un Master 2 Master sectoriel parcours management des PME et territoires touristiques à l'Università di Corti, affecté au sein du pôle promotion

Le recrutement en alternance de 4 étudiants est envisagé à compter de septembre 2024 au sein de l'Agence.

Les profils de poste recherchés sont en cours de finalisation et les étudiants seront issus des filières en lien avec les thématiques abordées au sein de l'Agence (promotion du tourisme, analyse des données, certification des demandes de subvention, ressources humaines et comptabilité).

L'enveloppe budgétaire prévisionnelle nécessaire au financement de ces quatre nouveaux contrats en alternance s'élève à 55 421 € avec une prise en charge de 24 000€ au titre des aides relatives aux contrats d'alternance.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.